Date de création/révision: 25/08/1998

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DIVER-1001

RAISON SOCIALE
DiverseyLever

RISQUES SPECIFIQUES
IRRITANT - R 38-41-43

1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT TASKI EXACT DS
- REFERENCE 1001
- FOURNISSEUR DiverseyLever
9-11, avenue du Val de Fontenay
94133 - FONTENAY-SOUS-BOIS- Cedex

Téléphone / Fax 01.45.14.76.76 - Fax : 01.45.14.76.11

E-mail / Site internet-

Numéro d'appel d'urgence 01 45 42 59 59

- Informations complémentaires - Type d'utilisation
Détergent désinfectant bactéricide

2 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation liquide

Constituants contribuant aux dangers

AMINES, ALKYL DE COCODIMÉTHYLES, N-OXYDES	R 38/41	5 à 15%
ALCOOL GRAS ÉTHOXYLÉ	R 22-36/38	5 à 15%
CHLORHYDRATE DE POLYHEXAMETHYLENE BIGUANIDE	R 36/38-43	5 à 15%

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

IRRITANT
R38: Provoque des irritations en cas de contact avec la peau.
R41: En cas de contact avec les yeux, risques de lésions oculaires graves.
R43: Peut provoquer une sensibilisation en cas de contact avec la peau.

4 – PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :
laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.Enlever tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- EN CAS D'INGESTION:
Retirer le produit de la bouche.
Consulter immédiatement un médecin ou le CENTRE ANTI-POISONS: 01 40 37 04 04
En cas d'inhalation des vapeurs aérosols retirer de la source d'exposition et installer dans une zone aérée.
- EQUIPEMENT SUR LE LIEU DE TRAVAIL
Fontaine oculaire et lavabo.
Douches, en cas de manipulation de quantités importantes de produit.

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction

- EQUIPEMENT DE PROTECTION : comme pour le contrôle de l'exposition.
Produit non inflammable.En cas d'extinction d'incendie, utiliser les moyens spécifiques au produit cause de l'incendie.En cas de combustion,possibilité d'émanation d'oxydes de carbone et d'azote.Pas de risque d'explosion connu.

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles

Comme pour le contrôle de l'exposition.
Oter tout vêtement souillé ou éclaboussé

- Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas rejeter le produit pur :
Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur.

- Méthodes de Nettoyage

Endiguer et absorber sur support inerte.
Recueillir dans un conteneur étiqueté adapté pour destruction par un centre agréé.Laver les résidus à grande eau.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Eviter tout contact avec les yeux.
Eviter les contacts prolongés avec la peau.Ne pas mélanger avec les détergents classiques de type anionique. Ne pas fumer.

STOCKAGE

Stocker le produit dans son emballage d'origine et fermé.
Stocker à température > -5°

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Port de gants et de lunettes de protection.
Port de vêtements appropriés
SUR LE LIEU DE TRAVAIL :
Fontaine oculaire et lavabo.
Douches,en cas d'utilisations importantes de produit.

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Liquide incolore et homogène

PH pur à 20°C: 7,0 - 7,5

Température de changement d'état

Non applicable

Point d'éclair

Non applicable

Caractéristique d'explosivité

Non applicable

Densité

à 20°C : environ 1,00

Solubilité

soluble dans l'eau en toutes proportions

10- STABILITE ET REACTIVITE

Produit stable, pas de réaction dangereuse connue. Ne pas mélanger avec les anioniques : formation d'un complexe qui précipite

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- YEUX : provoque une atteinte sévère temporaire
- PEAU :irritant en cas de contact pro longé ou répété

INGESTION: provoque des irritations des muqueuses digestives.

- INHALATION :irritant des voies respira toires supérieures en cas d'inhalation de vapeurs ou d'aérosols.

Maladies Professionnelles : tableau n°49

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Le produit ne doit pas être rejeté direc tement dans l'environnement aquatique sans pré-traitement. Le dérivé cationi que sera éliminé efficacement au cours du traitement des eaux de rejet.

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur tant pour le produit que pour les emballages.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR
Produit non classé suivant la réglementation.

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage des préparations dangereuses
Symbole : Xi Irritant
Phrases R : R 38-41-43
Phrases S : S 24/25-26-28-37/39

16- AUTRES INFORMATIONS

Recommandation 89/542

	Concentration en %			
	< 5	**5 à < 15**	**15 à < 30**	**30 et +**
Phosphates				
Phosphonates				
Tensio-actifs anioniques				
Tensio-actifs cationiques				
Tensio-actifs amphotères				
Tensio-actifs non ioniques				
Agents de blanchiment oxygénés				
Agents de blanchiment chlorés				
Acide éthylène diaminetétra-acétique EDTA)				
Acide nitriotriacétique (NTA)				
Phénols et phénols halogénés				
Paradichlorobenzene				
Hydrocarbures aromatiques				
Hydrocarbures alophatiques				
Halogénés				
Savons				
Zéolites				
Polycarboxylates				

	Absence	**Présence**
ENZYMES	X	
CONSERVATEURS	X	
DESINFECTANTS	X	

Utilisation uniquement réservée au secteur professionnel Manipuler et utiliser suivant les recommandations indiquées dans la fiche technique et sur le flacon.
Annule et remplace celle du 08/04/98
Toutes les fiches de données de sécurité 'de nos produits classés ''Dangereux''' peuvent être consultées et/ou obtenues par MINITEL VERT N° 08.36. 05.00.99 (service gratuit)